

Activités présidentielles

Ali Bongo Ondimba échange avec la nouvelle équipe des Conseillers politiques

O. N.
Libreville/Gabon

C'était à la faveur d'une séance de travail qui a eu lieu, hier, au palais du Bord de mer.

LES membres de la nouvelle équipe des conseillers politiques du chef de l'Etat étaient ses hôtes, hier, au palais de la présidence de la République. Le président Ali Bongo Ondimba a en effet échangé avec ces derniers dans le cadre d'une séance de travail. Cette rencontre leur a per-



Photo : DR

Poignée de main ici, entre le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba et Michel Essongue, le conseiller politique le plus ancien.

mis de faire le point sur la situation politique, sociale et économique actuelle dans notre pays. Il a également été question de la

institutionnelle. Par rapport à cet aspect, le numéro un gabonais et ses collaborateurs ont évoquées les éventuelles « adaptations »



Photo : DR

Une phase de la séance.

à apporter à nos institutions dans le but de « renforcer l'ancrage démocratique » du Gabon. Sur un tout autre sujet, le

président Ali Bongo Ondimba a, compte tenu du contexte actuel marqué par l'accélération des réformes structurelles dans notre

pays, demandé à ses Conseillers politiques de faire preuve de pédagogie pour en expliquer la pertinence et le sens.

Conseil des ministres du 29 mars dernier
Des mesures et des zones d'ombre

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

LES assises autour du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, vendredi dernier, ont été sanctionnées par plusieurs décisions de grandes importances. Non seulement parce qu'elles touchent aux catégories sociales sensibles comme les élèves et étudiants, mais aussi à certains agents de l'Etat. Sans oublier la main d'œuvre non permanente et les anciens employés des structures publiques supprimées. Toutes choses qui inspirent quelques interrogations devant contraindre le gouvernement à davantage de communication.



Photo : presse présidentielle / L'Union

Un instantané du Conseil des ministres du vendredi dernier.

LE communiqué ayant sanctionné la réunion du Conseil des ministres, vendredi dernier, et qui a été publié très tard dans la nuit, n'a pas fait des heureux. Loin s'en faut. D'autant plus qu'en plus des mesures individuelles qui ont sans doute suscité la joie dans certaines familles, ces assises ont été également sanctionnées par plusieurs décisions relatives aux réformes engagées par les gouvernements successifs depuis plusieurs années. Et plus on avance dans la mise en pratique de cette politique, plus on touche aux secteurs pour le moins sensibles. Preuve que celle-ci, présentée comme nécessaire voire indispensable par les gouvernants, n'épargnera personne. Les décisions prises vendredi dernier touchent davantage au social. En ce sens qu'elles concernent, entre autres, l'éducation et l'enseignement supérieur, l'emploi, les revenus de certains agents de l'Etat, etc. On notera en effet que le gouvernement a décidé de réviser les textes qui fixent les conditions "d'attribution, de transfert et de suspension

de bourses". Dans ce cadre, on retiendra par exemple que "l'âge de l'élève est désormais fixé à 19 ans au moment de la demande"; il faudra à l'élève obtenir le baccalauréat (ou un diplôme équivalent reconnu par l'Etat), avec une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 à l'examen. Désormais, il existera dans notre pays deux types de bourses aux études, dont "le prêt étudiant" qui, selon le gouvernement, est "une aide financière remboursable pendant cinq ans, obtenu auprès d'une banque ayant accepté un dossier présenté par l'Agence nationale des bourses du Gabon, sous la garantie conjointe de l'Etat et de la famille consentie aux étudiants remplissant les conditions de mérite en dépassement d'âge, ou optant pour une orientation libre dans les établissements reconnus au Gabon". Vaste programme!

Sur le plan de l'emploi, on soulignera la perte qu'entraînera la suppression des structures publiques comme le Fonds de Garantie pour le logement, le Fonds national d'aide sociale, le Fonds pour le développement du sport, la Commission nationale d'organisation et de gestion, le Bureau de coordination du PSGE, le Comité de privatisation, le Conseil gabonais des chargeurs, l'Agence natio-

nale des pêches et de l'aquaculture, et bien d'autres. A cela, il faudra ajouter les victimes de la réduction de 50% de la main d'œuvre non permanente (MONP), etc. Autre mesure ayant suscité des grincements des dents chez certains : l'institution de la "Contribution de solidarité sur les hauts revenus" (CSHR). Il s'agit d'un prélèvement obligatoire, applicable à toute personne qui émarge au budget de l'Etat et qui perçoit une rémunération mensuelle brute supérieure ou égale à 650 000 F CFA. Ce sera selon les taux suivants : 5% pour la tranche de 650 000 à 1 500 000 ; 10% pour celle de 1 500 001 à 2 000 000 ; et 15% pour 2 000 000 et plus...

INQUIETUDES • Autant de mesures qui suscitent aussi bien des inquiétudes que des interrogations chez nombre des Gabonais. Au niveau des élèves et étudiants déjà, des voix s'élèvent du côté des associations et autres confédérations des associations des parents d'élèves qui appellent à une organisation pour non seulement exiger davantage d'explications, mais aussi faire reculer le gouvernement qui, aux yeux de certains, est en train de violer le principe de l'égalité des chances par rapport à l'école. Surtout que les informations relatives au "prêt étudiant"

s'avèrent plutôt floues... D'autres structures syndicales dont la Cosyga ont déjà fait entendre leurs voix et exiger d'amples informations et explications au gouvernement. Notamment sur le sort réservé aux 50% de la MONP qui seront limogés, et aux victimes des structures étatiques supprimées. L'expérience ayant montré que malgré les engagements des pouvoirs publics, ces der-

niers se retrouvent souvent abandonnés à eux-mêmes pendant bien longtemps. Sur le prélèvement obligatoire, d'aucuns auraient bien voulu savoir à quoi seront exactement affectées ces sommes prélevées. Et combien de temps dureront ces prélèvements ? Autant d'interrogations et de préoccupations suscitées par les récentes mesures prises en Conseil des ministres.

Toutes choses qui devraient conduire le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale, et son gouvernement, à se déployer sur le front de la communication pour expliquer et tenter de convaincre les populations d'une manière générale. De peur de voir ces réformes provoquer des remous susceptibles d'alourdir encore plus le climat social. Ce dont le Gabon n'a pas besoin dans le contexte actuel.

www.ecig-gabon.com



ecig.gabon@gmail.com

OFFRE SPECIALE
DU 15 Février 2019
AU 30 Avril 2019

25%
de Remise pour
Autres quantités



3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT



Offre valable sur la gamme VL & 4x4 des pneus du groupe **Continental**

Nos points de vente

- Z.I. OLOUMI (face FOPI entrée BERNABE) ouvert du lundi au samedi
Tél : +241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45
- OKALA à coté de BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs
Tél : +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00

Photos non contractuelles. Offre valable du 15 Février au 30 Avril 2019, uniquement sur paiement comptant. Dans la limite des stocks disponibles.